

# ELECTIONS DU COMITE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Section 40 « Economie et Gestion » Collège B1 « Chargés de recherche » Liste commune

**Philipp Ketz**, chargé de recherche CNRS.  
Paris School of Economics – UMR 8545.  
CNRS, ENS Paris, EHESS Paris, ENPC Paris, Paris 1, INRAE, PSL.  
philipp.ketz@psemail.eu

Chers et chères collègues,

Vous êtes appelés à élire vos représentants au Comité National de la Recherche Scientifique dans un contexte de profondes transformations du paysage de la recherche publique et de l'enseignement supérieur. Cette période présente des opportunités pour la vie scientifique, mais aussi de nombreux défis, notamment en raison de la réduction des subventions d'Etat et de la part croissante des ressources contractuelles dans les budgets des unités.

Alors que la place du CNRS est remise en question dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie nationale de la recherche, et que de nombreuses questions sont soulevées par la consultation en cours au sujet des KeyLabs, il est essentiel de réaffirmer l'importance du rôle de la section « Economie et Gestion » du Comité national. En tant qu'organisme indépendant, elle doit pouvoir continuer d'exercer ses missions d'évaluation par les pairs, dans un cadre transparent, collégial et contradictoire. Les prérogatives de la section sont cruciales pour garantir l'excellence et l'intégrité de la recherche.

- 1. Critères d'évaluation des chercheurs** : La section 40 doit fonder l'évaluation professionnelle des chercheurs sur la qualité, l'originalité, la diversité et la diffusion de leurs travaux. Le jugement par les pairs doit s'appuyer sur la qualité des supports de publication, l'insertion dans les réseaux scientifiques internationaux et l'animation de programmes de recherche, sans a priori sur les domaines de spécialité. Pour s'assurer d'une évaluation équitable, il faudra veiller à ce que tous les chercheurs, indépendamment de leur unité d'appartenance, aient un accès équitable aux opportunités et soutiens pour développer leurs programmes de recherche. L'ambition des projets de recherche doit se manifester par un attachement à des publications dans des revues à comité de lecture d'excellence.
- 2. Procédures de délibération collective** : La section doit maintenir des procédures de délibération collective transparentes et rigoureuses. Il est nécessaire d'objectiver et de publiciser les critères de choix et d'évaluation, d'assurer la pluralité et la rotation des

rapporteurs qui évaluent les dossiers, et de publier les classements aux concours de la section. Un rapport sur les travaux de la section doit être rapidement diffusé auprès de la communauté des chercheurs à l'issue de chaque session. Enfin, les membres de la section doivent également participer aux comités d'experts organisés par le HCERES et évaluer la pertinence des rapports rendus.

- 3. Défense des prérogatives de la section :** Le Comité National doit rester une force de proposition et de soutien à la recherche. La section doit pouvoir exercer ses missions d'évaluation dans un cadre transparent et collégial, en tenant compte de la diversité des approches théoriques et méthodologiques. Nous serons vigilants à ce que les délibérations de la section soient suivies ; dans le cas contraire, nous veillerons à ce que les critères de décision soient communiqués à la section. Enfin, nous œuvrerons pour préserver la science ouverte, faciliter l'accès aux revues et assurer un meilleur financement des unités de recherche.

En tant que candidat(e), je m'engage à défendre ces principes pour préserver l'intégrité et l'excellence de la recherche au sein du CNRS. L'application rigoureuse de ces principes suppose l'exclusion de toute forme d'autopromotion : c'est pourquoi je m'engage non seulement à appliquer cette règle pour moi-même, mais aussi à la défendre au sein du Comité.

Mon parcours académique, enrichi par une formation à l'étranger et par des liens étroits avec des réseaux de recherche internationaux, m'a sensibilisé à l'importance de promouvoir une recherche rigoureuse et innovante, conforme aux standards internationaux les plus exigeants. C'est dans cet esprit que je sollicite votre soutien pour continuer à faire du Comité National un pilier essentiel de la recherche en économie et en gestion.

Au-delà des listes habituelles, avec Sebastian Bervoets, Philippe De Donder et Nadine Levratto comme directeurs de recherche, et Anne-Sophie Barbe et Fanny Landaud comme chargées de recherche, nous sommes convenus de l'importance de nous unir pour travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs supérieurs communs à la recherche en Economie et Gestion. Nous nous engageons à œuvrer pour que le comité national soit une référence pour l'ensemble des chercheurs et fonctionne de manière collégiale, rigoureuse et transparente. Je suis à votre disposition pour échanger et discuter du programme de travail que nous proposons.

Philipp Ketz

